

Image not found or type unknown



Sans papier cherche avocat commis d'office

Par **fatmama**, le **14/02/2011** à **20:27**

Bonjour,
je suis sans papier, ma conjointe et moi avons decider de divorcer a l'amiable, elle a pris un avocat gratuitement mais moi je n'ai pas le droit car je n'ai pas de papier, est ce que je pourrais avoir un avocat commis d'office ou est ce que je peut me représenter seul.
merci pour toute les reponses que vous pourriez m'apporter.

Par **amajuris**, le **15/02/2011** à **14:44**

bjr,
si vous divorcez par consentement mutuel un seul avocat suffit pour les 2 époux.
cdt